BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

## BODACC « A »

## Annonce n° 1427

## 92 – HAUTS-DE-SEINE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

## Créations d'établissements

844 445 890 RCS Nanterre.
**RONEL & CO.**
*Forme :* Société civile immobilière.
*Administration :* Gérant Associé : GAMRASNI Jonathan Alexandre ; Associé : ZANA Sandrine Déborah ; Associé : AGSL EXPERTISE & AUDIT.
*Capital :* 1000.00 EUR.
*Adresse :* 83, route de la Reine, 92100 Boulogne-Billancourt.
*Origine du fonds :* Création.
*Etablissement :* Etablissement principal.
*Activité :* propriété, mise en valeur, administration et exploitation par bail, location, sous-location ou autrement : de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire ou titulaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement; de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question. organisation en vue d'en faciliter la gestion et la transmission afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision du patrimoine familial des associés, le cas échéant.propriété et gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général. vente de Ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle n'expose pas la société à être soumise à l'impôt sur les sociétés, ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société..
*Date de commencement d'activité :* 3 décembre 2018.